15.03.2011 – 15:30 Uhr

icc switzerland - Nouveau: lancement en Suisse des principes d'autonomisation des femmes (Women's Empowerment Principles)

Zürich (ots) -

L'égalité des chances crée des avantages en matière de concurrence

Zurich, le 15 mars 2011. Quelque 200 participants se sont intéressés aux Women's Empowerment Principles (WEP), ou principes d'autonomisation des femmes, établis sur l'initiative du Pacte mondial de l'ONU et d'ONU Femmes. Destinés aux entreprises, ces principes, dont l'adoption se fait sur une base volontaire, sont censés leur servir de ligne directrice pour renforcer l'égalité des chances et, par là même, affermir leur position sur le marché. A ce jour, plus de 160 dirigeants d'entreprises du monde entier se sont engagés par leur signature à appliquer les WEP. La présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey, a ouvert la manifestation par un message vidéo. Le programme offrait de précieuses informations sur la démarche concrète, les facteurs de réussite et les obstacles à la mise en oeuvre des principes. Une plate-forme suisse est prévue pour poursuivre l'échange d'expériences.

Un an après leur lancement officiel à New York, les sept principes d'autonomisation des femmes dans la vie professionelle et au sein de la communauté ont été présentés pour la première fois en Suisse. Ils reposent sur une initiative commune du Pacte mondial de l'ONU et d'ONU Femmes.

Pour les entreprises à vocation internationale et nationale «Au 21e siècle, une entreprise ne peut pas avoir d'activité durable si, en marge de son objectif primaire, elle ne se dote pas de valeurs sociales, et si elle ne s'investit pas pour la mise en oeuvre de celles-ci au sein de la société. Ces valeurs sociales font notamment référence à la mise en place d'une politique inscrite dans la durée en matière de diversité et d'égalité des chances». C'est en ces termes que s'est exprimée Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération, dans son message d'ouverture. Les WEP contiennent des recommandations concrètes sur la marche à suivre. Au niveau des entreprises, ils consistent à mener une culture de direction favorable à l'égalité des sexes et à respecter les droits humains, tout autant qu'à garantir le bien-être des employés et à promouvoir la non-discrimination dans l'éducation, la formation et le développement professionnel. Mais ces principes intègrent aussi l'engagement hors de l'entreprise, par exemple sous forme d'initiatives communautaires et en soutenant les femmes qui exercent une activité indépendante.

Un vif intérêt Quelque 200 personnes ont assisté à l'événement - pour la plupart des dirigeants de PME et de grandes entreprises, mais aussi des conseillers en entreprise ainsi que des spécialistes des questions de 'égalité hommes-femmes et de diversité. Dans son message vidéo de salutations, la présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey, a souligné le fait que la promotion de l'égalité des chances constitue un défi que doivent relever l'État, les entreprises et la société. Les représentantes d'ONU Femmes et du Pacte mondial à New York, ont commenté l'idée fondamentale sous-jacente à cette initiative et les premières expériences internationales qui se dégagent de la mise en oeuvre des WEP. Le débat réunissant Gudrun Sander, spécialiste des questions de diversité et d'égalité hommes-femmes, Jürgen Brokatzky-Geiger, directeur des ressources humaines de Novartis, Hans-Christian Angele, membre du Comité de direction de Ernst Basler + Partner, et Annemarie Sancar, préposée aux questions de genre du DFAE, a été l'occasion de discuter de la réalisation de l'égalité des chances sous différents angles.

Une affaire de dirigeants qui doit continuer Les entreprises qui s'alignent sur les WEP pour concrétiser l'égalité des chances témoignent de leur engagement en signant le «CEO Statement of Support». Une plate-forme suisse sera créée en vue d'un échange régulier d'expériences. Les promoteurs de l'événement de lancement sont le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), UN Women Comité National Suisse et le réseau suisse du Pacte mondial.

Les sept Principes d'autonomisation des femmes (Women's Empowerment Principles / WEP) Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises. Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail - respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes. Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes. Mettre en oeuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing. Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation. Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

A propos d UN Women Comité national suisse: www.unwomen.ch A propos du réseau suisse de UN Global Compact: www.unglobalcompact.ch

Kontakt:

wep@unwomen.ch et Erika Linder, secrétaire générale, UN Women, Comité
National Suisse erika.linder@unwomen.ch 044 252 16 90

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016008/100620908 abgerufen werden.